

TRANSPORTS

Les livraisons à vélo ont triplé en deux ans

Il reste beaucoup à faire pour décarboner les transports de marchandises, un secteur qui pèse lourd dans les émissions de CO₂. On dézoome : le transport des marchandises représente entre 30 % et 40 % des émissions de gaz à effet de serre des transports, secteur qui lui-même, est responsable de 28,5 % des émissions de gaz à effet de serre en Europe (dont 72 % à charge du transport routier). Les activités de logistique urbaine continuant d'augmenter, les villes sont particulièrement touchées par le phénomène.

« Pour faire face aux défis environnementaux de la livraison urbaine, la logistique à vélo est une solution pertinente et efficace pour répondre aux besoins de livraison de manière durable et responsable », explique Philippe Van de Castele, de la Belgian Cycle Logistics Federation (BCLF). La fédération des opérateurs de cyclo-logistique en Belgique estime, selon son premier baromètre, que les colis livrés et les kilomètres parcourus à vélo ont triplé entre 2020 et 2022. Une augmentation importante mais qui ne représente encore que... moins de 1 % de l'ensemble des livraisons. « Il reste beaucoup d'obstacles : culturels, financiers, pratiques... », reconnaît Philippe Van de Castele. Mais la fédération de la cyclo-logistique, soutenue par le ministre fédéral de la Mobilité, Georges Gilkinet (Ecolo), veut insister sur le potentiel : au moins un trajet de livraison professionnelle (de biens ou de services) sur trois pourrait être effectué à vélo dans les zones urbaines. « Il y a quelques années, si vous évoquiez des livraisons, des déménagements ou des déplacements de réparateurs à vélo, on vous aurait pris pour des fous », constate Gilkinet. « Et pourtant, c'est aujourd'hui une réalité et c'est même souvent la meilleure solution dans les centres urbains. » Pour aider le secteur à se développer, le ministre fédéral de la Mobilité appelle à « tous les niveaux de pouvoirs » : « Je suis convaincu que les autorités publiques doivent encourager le développement d'un secteur qui profite à notre économie, nos soins de santé, la sécurité routière ou encore les embouteillages. » GIL DURAND

RUSSIE

Oleg Orlov, condamné à une amende

La liberté finira par être la loi dans la Russie future. Et, comme après la chute de l'URSS, les prisonniers politiques seront réhabilités... » Debout, mains tremblantes mais ton ferme, Oleg Orlov vient de prononcer ses « derniers mots ». Ce mercredi 11 octobre, dans un petit tribunal de quartier à Moscou se tient l'ultime audience du procès de cette figure historique de Memorial. La principale organisation russe des droits de l'homme a été liquidée l'an passé par les autorités judiciaires au service du Kremlin. Mais Oleg Orlov, 70 ans, l'un de ses fondateurs, a refusé de quitter le pays. Et de se taire. Opposé à « l'opération militaire spéciale » du Kremlin en Ukraine, il a publié un texte comparant le pouvoir de Vladimir Poutine à un régime fasciste : « Ils voulaient le fascisme, ils l'ont eu. » C'est pour ce texte qu'Oleg Orlov était poursuivi. Le parquet l'accusait d'« activités publiques visant à discréditer » les forces armées russes. L'inépuisable militant pouvait recevoir une peine jusqu'à trois ans de prison. Il a finalement été condamné à une simple amende, de 150.000 roubles (1.500 euros). Une victoire pour Oleg Orlov et ses soutiens. Mais, malgré la faiblesse de la condamnation, il a décidé par principe de faire appel. Car, pour lui, l'important est ailleurs. « Il ne faudra pas longtemps avant que notre pays sorte de l'obscurité dans laquelle il est plongé », a prévenu Oleg Orlov. Il a appelé de ses vœux des procès Nuremberg à l'avenir en Russie. « Même s'ils n'ont pas lieu, on se souviendra de ceux qui ont été responsables des crimes commis aujourd'hui en Ukraine. Cette punition-là sera la plus forte. » Des mots qui, interdits en Russie, sont forts. Et lourds de sens. BENJAMIN QUÉNELLE

CONSUMMATION

Les coûts cachés des petits prix sur les sites chinois

Les marketplaces actifs depuis l'Empire du milieu allèchent la clientèle européenne grâce des tarifs écrasés. Mais ce succès, mis en exergue par Cross-Border Commerce Europe, n'est pas sans revers pour les consommateurs...



JULIEN BOSSELER

Temu, Shein, AliExpress, Wish... les plateformes chinoises qui vendent des produits à bas prix en direct aux consommateurs européens ont le vent en poupe. Une nouvelle étude, axée sur les marketplaces (ces petites boutiques tenues par des commerçants tiers au sein des grands magasins virtuels), confirme le phénomène. L'édition 2023 du top 100 Cross-Border Marketplaces Europe consacre AliExpress comme première plateforme transfrontalière mondiale opérant en Europe (les 27 Etats membres de l'Union, complétés par le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège). Le géant chinois Alibaba Group détrône ainsi l'américain Amazon. Autre mouvement remarquable : né il y a à peine un an, Temu, détenu par le chinois PDD Holdings, occupe d'ores et déjà la 9^e place du classement en éjectant l'allemand Zalando du top 10.

Auteur de l'analyse, Cross-Border Commerce Europe ajoute qu'en réalité, « la majorité des vendeurs tiers sur les plateformes provient principalement de Chine ». Chez Amazon, ils constituent 38 % des acteurs de marketplaces, un chiffre qui grimpe assez logiquement à 82 % pour Wish et 90 % du côté d'AliExpress. « Et ils génèrent une valeur marchande brute stupéfiante », souligne la société spécialisée dans les données sur l'e-commerce européen. En 2022, ils ont atteint 200 milliards de dollars sur Amazon pour l'ensemble du globe, 47 milliards par l'entremise d'AliExpress et 12 milliards via Wish. Quant à Temu, basé à Shanghai, il cartonne en coupant l'herbe sous le pied des intermédiaires américains comme Amazon et eBay. C'est le paroxysme du *made in China*, vendu depuis la Chine, avec du marketing chinois.

L'Europe, cible de choix

Pourquoi un tel phénomène ? « Il existe une tension économique et politique forte entre les Etats-Unis et la Chine », explique Carine Moitier, fondatrice de Cross-Border Commerce Europe. « Quant à la croissance sur le marché chinois, elle est de plus en plus limitée. C'est pour cela que ces acteurs chinois de l'e-commerce ciblent de plus en plus l'Europe. Notre marché est devenu leur priorité. » Avec une arme redoutable pour séduire les consommateurs d'ici : des prix au ras du plancher.

Cette politique tarifaire agressive plaît manifestement beaucoup à la clientèle européenne vu les perfor-

mances folles des e-commerçants chinois. Mais elle s'accompagne de quelques revers... dont s'accommodent tant bien que mal de nombreux consommateurs, dont Valérie, Bruxelloise adepte de Shein et d'AliExpress. « Je trouve des chaussures et des vêtements de marques contrefaites à des prix défiant toute concurrence. La qualité ? Ça va... mais, vu les prix, il ne faut pas s'attendre à des finitions de ouf. Une paire de ballerines à 10 euros, on les porte une dizaine de fois et elles sont mortes. Quant aux tailles, elles sont aléatoires. Il faut bien lire les avis de clients avant de commander. Puis il y a les délais d'attente variant de quelques jours à quelques semaines. Mais quand on veut s'offrir des produits pas trop chers pour rester à la mode, c'est un bon plan. »

Olivier, lui, s'est laissé séduire par Temu car « les prix sont ridicules ». Ce Bruxellois s'est ainsi équipé d'un téléviseur laser pour à peine 5 euros. « Mais cette offre n'était valable qu'à la condition de dépenser pour au moins 30 euros. Alors, j'ai ajouté une station météo et des aimants dans mon panier. J'ai tout reçu en moins de 10 jours et la qualité des produits était tout à fait correcte. » Toutefois, Olivier a été échaudé par une autre commande récente, « deux panneaux solaires annoncés comme produisant 100 W et coûtant 30 euros chacun ». Déception à la livraison, qui a eu lieu sans annonce préalable de la date et de l'heure : « Ces panneaux étaient de très mauvaise qualité et ne délivraient que 20 W à tout casser. Je les ai renvoyés. Suite à cette mauvaise expérience, je n'achèterai plus rien sur ce site même si, je dois bien l'avouer, la procédure de renvoi était nickel. »

Sécurité et durabilité discutables

Rien de bien méchant, somme toute... sauf que les ventes depuis des plateformes chinoises d'e-commerce revêtent d'autres coûts cachés, bien plus gênants. Début 2020, Testachats avaient alerté les consommateurs de risques de sécurité sévères que présentaient deux articles sur trois commandés notamment sur Wish et AliExpress, tels que des détecteurs de fumée non fonctionnels, des jouets contenant des substances nocives, des chargeurs USB peu fiables ou des vêtements pour enfants présentant un danger d'étouffement. Et au début de ce mois, l'association de consommateur épinglait Temu notamment pour certaines pratiques commerciales douteuses et de possibles

soucis de confidentialité des données.

Reste l'impact environnemental de ces articles à bas prix, produits loin, hors cadre réglementaire européen et, surtout, sans respecter les standards de qualité appliqués par des fabricants bien connus. « On a un peu trop tendance à se focaliser davantage sur le prix d'achat que sur la durée de vie du produit », souligne Renaud De Bruyn, écoconseiller chez Ecoconso. « Or si un produit est vendu à bas prix, il y a de forts risques pour qu'il ne soit pas durable et qu'il finisse vite à la poubelle. Mieux vaut donc bien réfléchir avant de passer commande. A-t-on vraiment besoin de ces objets ? Si oui, peut-on les trouver de meilleure qualité, pourquoi pas en occasion via des annonces en ligne, des ressourceries ou des donneuses ? » Avis à celles et ceux prêts à craquer pour une touillette électrique, un pulvérisateur d'huile, un sèche-chaussures, un trancheur d'avocat, un grattoir à langue ou une paire de boucles d'oreilles araignées...

Les envois depuis la Chine imposent des délais de livraison longs avec, parfois, de mauvaises surprises à l'arrivée quant à la qualité des produits.

© CFOTO - SIPA USA

Un top 10 encore trusté par les Etats-Unis

Les places de marché (ou marketplaces en bon français) transfrontalières ont pris un poids considérable en Europe (l'Union, complétée par le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège), constate Cross-Border Commerce Europe. En 2022, l'ensemble du commerce électronique transfrontalier, en excluant les ventes de voyages, pesait 265 milliards d'euros. « Sur ce total, 167 milliards d'euros, soit 63 %, ont été générés par les marketplaces », dont la moitié via Amazon (55 milliards d'euros) et eBay (23,2 milliards d'euros). Selon les observations de Cross-Border Commerce Europe, les 100 marketplaces les plus performantes en Europe « ont connu une croissance remarquable ». Ainsi, en un an, « la moyenne mensuelle de leurs visiteurs transfrontaliers est passée de 2,8 milliards à

3,12 milliards, soit une hausse de 11 %. Et le pourcentage de visiteurs transfrontaliers est passé de 83,6 à 90,7 % ». Puis, leur champ d'action s'est élargi, ajoute Cross-Border Commerce Europe : « Ils vendent désormais dans plus de 29 pays d'exportation. » En parlant de performance des marketplaces transfrontaliers, répétons-le : c'est le chinois AliExpress qui se classe premier, suivi par les américains Etsy et Amazon. La suite du top 10 se compose d'eBay (USA), Discogs (USA), OLX (Pays-Bas), Bandcamp (USA), Uber Eats (USA), Temu (Chine) et Vinted (Lituanie), soit un classement encore nettement dominé par les Etats-Unis, malgré la montée en puissance remarquable des acteurs chinois. J.B.O.